



PP41514512

LE SPA BETIE DE QUÉBEC



NUMÉRO 13 - HIVER 2015

La SPA se recentre sur son rôle de refuge

Au début de février, des médias de la région faisaient ressortir que l'entente entre la Ville de Québec et la SPA de Québec était terminée. Qu'en est-il exactement ?

L'entente avec la Ville de Québec avait débutée en 2008 et comprenait, notamment, les services suivants :

- Cueillette et hébergement des animaux errants ;
- Recensement continu pour les chiens;
- Émission des licences canines ;
- Application de la réglementation 24/7 (exemple : chien qui aboie et dérange le voisinage)

Si l'hébergement des animaux errants pouvait entrer dans la mission de la SPA, les autres services étaient plutôt complémentaires et avaient été acceptés dans le contexte où cela devait générer des revenus pour aider à financer la mission de la SPA. Or, ce ne fut pas le cas. Même que cela fut parfois déficitaire malgré les sommes

importantes dont il fut fait mention. Par ailleurs, l'aménagement du refuge ne permettait pas d'accueillir avec qualité tous les animaux reçus.

La SPA ne pouvait donc se maintenir dans une situation où les ressources disponibles pouvait être davantage allouées à des activités ne correspondant pas à son rôle de refuge et de soins à prodiguer aux animaux. La décision fut donc prise de se retirer, à tout le moins pour le moment, des services rendus à la Ville de Québec.

La SPA se recentre donc sur son rôle de refuge et de soins aux animaux qui en requièrent. Elle continuera donc de recevoir les animaux de propriétaires qui doivent s'en départir, les héberger voire les soigner en vue de leur trouver un nouveau foyer. Le souhait est d'offrir des services de meilleure qualité envers une clientèle un peu plus restreinte. Elle pourra même, si possible, aider d'autres refuges québécois aux prises avec une surcapacité et contribuer ainsi à sauver davantage d'animaux.

Quelles seront les sources de revenus de la SPA ?

La SPA n'a jamais été tributaire de subventions ; elle n'en reçoit aucune. Comme toute entreprise privée, elle vit des revenus de ses opérations. Une bonne partie proviendront donc des adoptions faites par des personnes responsables désirant donner une seconde chance à nos pensionnaires. Mais il ne faudra pas négliger les dons !!

On relève que dans des SPA de milieux anglophones, et de taille comparable à la SPA de Québec, les dons représentent plus de 50% de leurs revenus. Or, la SPA de Québec veut développer, avec votre aide, ce volet car le niveau n'a guère dépassé les 10% au cours des dernières années.

C'est le moment de démontrer votre support à votre SPA !!!

<https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/spa-de-quebec/>

Merci !!

☎ 418 527 - 9104

📠 418 527 - 6685

1130, avenue Galilée
Québec (Qc) G1P 4B7

NE: 119106995RR001

Adoptions poste 229
Familles d'accueil poste 230
Dons et activités poste 224
communications@spadequebec.ca



INFORMATIONS GÉNÉRALES
info@spadequebec.ca

RÉGLEMENTATION
reglementation@spadequebec.ca



www.spadequebec.ca



JOURNAL DE LA SPA

Éditeur - June Gormley

Contributeurs - le personnel de la SPA, les bénévoles et les supporteurs.

Si vous avez une histoire d'intérêt ou des commentaires à formuler, veuillez les envoyer au :

communications@spadequebec.ca

Les photos et les articles sont les bienvenus. Cependant, la SPA ne s'engage pas à les utiliser dans son journal. Les articles peuvent être édités en longueur et en contenu.

VEUILLEZ RECYCLER CE JOURNAL... PASSEZ-LE À UN AMI!

Abandon à la SPA, comment ça fonctionne

À la SPA de Québec, il vous est possible, peu importe votre ville de résidence, d'abandonner un animal dont vous êtes le propriétaire et ce, pour diverses raisons et moyennant certains frais liés aux examens et à sa garde.

Il y a deux genre d'abandons ; l'abandon pour adoption et, malheureusement, l'abandon pour euthanasie. Ici, nous établissons les faits de l'abandon pour adoption, l'abandon pour euthanasie étant surtout liée à des animaux agressifs, trop malades, etc.

Abandonner son animal n'est pas une décision à prendre à la légère, puisque cela signifie que vous abandonnez

tous les droits sur celui-ci et que la SPA peut en disposer de la manière la plus appropriée selon plusieurs facteurs. Il est à noter que le but principal de la SPA de Québec est la mise en adoption des animaux qui lui sont confiés. Malheureusement, ce ne sont pas tous les animaux qui peuvent bénéficier de cette opportunité. Voici donc les étapes qu'un animal abandonné doit franchir pour trouver sa place dans nos salles d'adoption.

Premièrement, l'animal arrivant au refuge doit d'ores et déjà sembler un bon candidat pour l'adoption par son comportement et sa santé. Un animal ayant mordu ou

qui attaque, ou un animal malade ou contagieux (maladie grave) ne pourrait habituellement pas trouver sa place à l'adoption. Certaines exceptions peuvent s'appliquer dans le cas de maladies facilement traitables. Mais la SPA y va selon ses ressources et l'évaluation de l'animal.

Cela dit, au-delà de la première impression à son arrivée, l'animal passera aux étapes suivantes et sera examiné pour sa santé, son âge et son comportement général.

En ce qui a trait à sa santé, idéalement, si vous avez un carnet de

Une partie du rôle de la SPA : Prioriser la santé, il faut l'apporter. Dans tous les cas, un examen de routine est prati-

qué pour vérifier l'animal dans son ensemble. Oreilles, nez, yeux, bouche, pattes, ventre, organes génitaux et température feront partie de l'examen. À noter qu'à défaut d'avoir l'âge exact de l'animal, l'âge approximatif est établi selon l'usure des dents.

Le comportement est aussi un facteur clé à la sélection de candidats possible pour l'adoption. L'animal le plus gentil au monde peut s'avérer être incontrôlable lorsqu'il est abandonné. En effet, le changement d'environnement, la présence d'autres animaux, de gens inconnus ou même le fait d'être mis en cage peut devenir un stress telle-





Sur cette photo, une chatte trouvée errante avec de multiples handicaps aux pattes. Après un séjour à la SPA dans le but de retrouver sa famille, elle fit un séjour en famille d'accueil pour que l'on puisse connaître sa capacité d'adaptation à un nouvel environnement malgré ces petites pattes tordues. Évidemment, avant d'être placée en famille d'accueil, minou a été évalué par les techniciens en santé animale. Les animaux errants, une fois libérés de leur temps de fourrière, passaient par le même chemin que les animaux abandonnés pour adoption pour courir la chance de trouver un nouveau foyer. Les résultats concluants, minette a pu être stérilisée et placée à l'adoption. Une famille au grand cœur s'est vite amourachée de la petite bête et s'est décidée à l'adopter. Depuis, elle s'est bien adaptée à sa nouvelle famille, à son nouvel environnement et est totalement fonctionnelle mis à part qu'elle ne peut sauter bien haut!

ment intense pour un animal instable, qu'il peut devenir agressif et dangereux. Dans ce cas, il ne pourra être placé à l'adoption sans autre formalité. Ce comportement nous porte à croire que l'animal aurait de la difficulté à s'adapter à une nouvelle famille et qu'il ne trouverait probablement pas de famille prête à lui donner sa chance. Par contre, un animal acceptant facilement les manipulations (vaccins et vermifuges par exemple) et qui tolère bien la présence des autres

animaux dans un environnement de refuge pourra être vacciné, vermifugé et stérilisé, si applicable, et par la suite être rendu disponible à l'adoption de la SPA de Québec.

Le dernier critère qui pourrait faire en sorte qu'un animal ayant toutes les caractéristiques requises pour être adopté ne trouve pas sa place à l'adoption est la surpopulation. Problème encore important du côté de la population féline, la surpopulation condamne annuellement des milliers

de chats abandonnés partout au Canada.

N'oubliez que l'abandon d'un animal dans un refuge est une décision de dernier recours et que la SPA recommande de trouver une nouvelle famille à votre animal dans votre entourage. Vous pourrez, de cette manière, prendre régulièrement de ses nouvelles. Au final, on parle souvent d'adoption responsable, mais l'abandon responsable est tout aussi important!

Des statistiques qui mettent le sourire aux lèvres

Depuis les dernières années, les statistiques d'entrée d'animaux au refuge produites par la SPA sont très éloquents. La production régulière de ces statistiques aident par ailleurs la SPA à prévoir l'évolution d'une année et à anticiper, sous toute réserve, une année prochaine. Voici donc de nouvelles statistiques qui sauront vous donner le sourire aux lèvres.

Pour 2014, ce sont 8 148 animaux qui sont entrés au refuge pour différentes raisons. Ce chiffre peut encore vous sembler élevé mais, par rapport à 2013, ce sont 6,5% de moins d'animaux qui ont franchi les portes du refuge. Ce qui est encore plus encourageant est que cette statistique, comparée à celles de 2010 et de 2011 est de 23% moins élevée! À noter que la SPA dessert 15 municipalités et que 78% des animaux entrés en 2014 provenaient des arrondissements de Québec.

De manière plus concrète, par rapport à 2013, les abandons ont diminués de 7% et les animaux errants de 6%. Par rapport aux années 2010 et 2011, les valeurs sont encore plus marquantes, 33% moins d'abandons et 17% moins d'animaux errants. Auparavant, les abandons et les animaux errants entraient à parts égales au refuge. En 2014, il y a eu plus d'animaux errants entrés avec une valeur de 58%.

Il ne faut jamais oublier que les

animaux errants nécessitent plus de "travail", donc mobilisent plus de frais, puisque plusieurs d'entre eux ont une mauvaise santé et sont plus à risque de porter/développer des maladies que les animaux abandonnés directement par leur propriétaire. Par ailleurs, il est nécessaire, pour qu'ils aient une chance de retrouver leur propriétaire, qu'ils passent de 2 à 4 jours, selon leur ville de provenance, en fourrière. Les animaux abandonnés peuvent, quant à eux, être rendus disponibles à l'adoption dès les examens de routine et leur stérilisation effectués si applicable.

Il y a cependant eu une baisse des adoptions que le refuge attribue à une diminution des entrées, surtout du nombre de chiens, et à une augmentation des réclamations (18% par rapport à 2013!). Notons qu'en 2014, ce sont près de 3 chiens perdus sur 4 qui ont été réclamés par leur propriétaire... l'identification de ceux-ci étant un atout majeur à leur retour à la maison. Du côté des chats, les résultats étaient malheureusement encore très faibles, soit 6% de réclamations en 2014.

Découlant aussi de la diminution des entrées, une baisse de près de 10% des euthanasies décidées par la SPA (pour cause de santé, de comportement, ou, malheureusement, de surpopulation féline) a été observée. De manière plus marquante, les euthanasies déci-

dées par la SPA ont diminués de 30% par rapport à 2010 et 2011!

Fière de ces chiffres, la SPA s'interroge... Est-ce qu'une population plus sensible et consciencieuse à la cause animale et la présence plus accrue de la SPA dans la région commenceraient à faire leur effet ? On le souhaite! Pour la SPA, en plus d'être encourageantes, ces statistiques lui confirment que son dernier projet d'envergure, soit sa salle de stérilisation (2013), a plus que valu les sommes investies et qu'une partie des animaux ayant besoin de soins plus poussés tels des traitements plus complexes et des chirurgies diverses bénéficient de cet investissement. D'ailleurs, avec le temps froid qui a sévi en janvier, quelques minous ont perdus des bouts d'oreilles ou de queue suivant leurs examens...



Voici une petite chatte entrée au refuge au début du mois de janvier 2015. Remarquez son oreille droite... gelée.

N'est-ce pas une belle manière de commencer l'année 2015 ? Moins d'animaux abandonnés, plus d'animaux remis dans leur famille, plus d'animaux pouvant être traités, le tout grâce à une équipe passionnée et à de généreux donateurs.

Une « broue » au bénéfice de la SPA de Québec!

Voilà un peu plus d'un an, la SPA a été approchée par le Mouvement RAIZE dans le but de devenir un organisme bénéficiaire de leur nouveau mouvement social de philanthropie. Le mouvement RAIZE fait la promotion d'une consommation sociale et responsable en permettant à la population de soutenir des organismes, par le biais de diverses entreprises. En bref, vous consommez un produit désigné, dans un endroit désigné et une portion des revenus est remis à l'organisme

désigné.

Voilà que pour le mois de février, le Pub Nelligan's, fière entreprise partenaire de RAIZE, invite la population à rejoindre la vague et à déguster une bière pour venir en aide aux animaux de la région, puisqu'un dollar sera remis à la SPA par chaque bière *Nelligan's Ale* vendue. Votre soirée n'aura jamais été si bénéfique.



www.pubnelligans.ca



www.marianik.com

AppartMap ; chercher un appartement acceptant les animaux, c'est possible

AppartMap est un portail qui réunit propriétaires et locataires dans le but de faciliter les recherches et locations d'appartements au Québec.

Dans les dernières semaines, *AppartMap* a fait la promotion de son système de recherches, permettant de sélectionner les locations acceptant les animaux. Plusieurs d'entre vous sont probablement sensibles à

cette cause et connaissent quelqu'un qui a soit du se départir de son animal pour obtenir un appar-



tement ou a refuser un appartement pour conserver son compa-

gnon à quatre pattes. Merci à *AppartMap* de faciliter ce type de recherche sachant que les déménagements sont une raison fréquente d'abandon d'animaux dans la région.

Pour utiliser *AppartMap*, consultez sans tarder le www.quebec.appartmap.com,

Bonne recherche!

Merci à nos commanditaires 2015

Or



Bronze



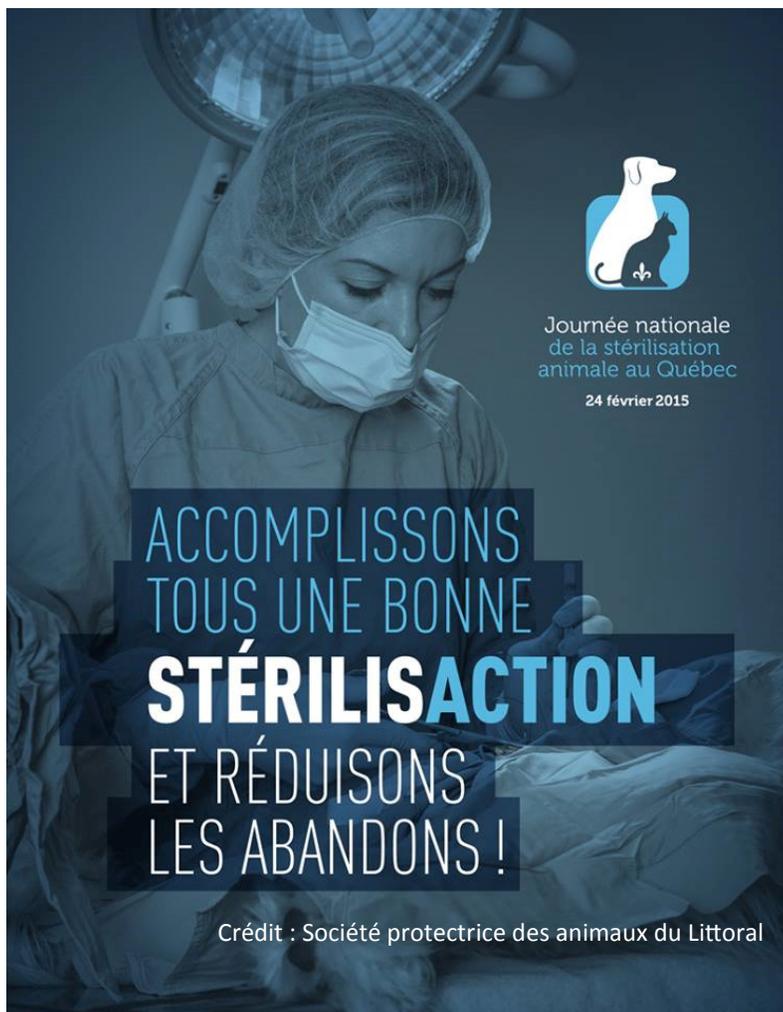
Collaborateur



24 février ; Journée nationale de la stérilisation

La SPA, maintenant fière de pouvoir prêcher par l'exemple en stérilisant des animaux de son refuge, tient à rappeler à tous les propriétaires d'animaux à quel point la stérilisation de leurs compagnons est importante pour lui, pour eux et pour tous leurs congénères.

En effet, la stérilisation a plusieurs avantages pour vous et pour votre animal. Dans votre cas, vous n'aurez pas à porter le fardeau d'une grossesse non désirée de votre femelle, de la femelle d'un voisin ou d'une femelle errante, certes, les frais de stérilisation seront élevés au moment de l'opération, mais dans le cas d'une femelle, vous réduirez considérablement ses chances de contracter une maladie du système reproducteur (utérus, mamelles, etc.), vous ne subirez pas non plus les longues plaintes de minet qui veut sortir pour aller rejoindre des femelles en chaleur. Dans son cas, votre compagnon, sera beaucoup plus heureux, car il ne souffrira pas des frustrations dues au fait qu'il ne peut rencontrer le sexe opposé. Finalement, ce sont tous les animaux qui bénéficieront des bienfaits apportés par la stérilisation, puisque moins de rejetons engendrés signifie moins d'animaux abandonnés et errants, ce qui contribue donc à augmenter le nombre des animaux traités et rendus dis-



ponible à l'adoption et à diminuer les euthanasies pour surpopulation. Faites votre part pour contrer la surpopulation, stérilisez!

Commanditaires recherchés pour le Vino & Cabot 2015!

Un événement comme le cocktail bénéfique sollicite énormément de temps et d'efforts.

Mis à part les organisateurs qui se consacrent à la cause, la SPA a besoin de vous, car vous pouvez faire la différence. Comment ? En offrant une commandite pour lui donner la chance d'amener son événement aux objectifs escomptés! Vous avez une entreprise ou une de vos connaissances est pro-

priétaire d'une entreprise ? C'est le moment idéal d'offrir en commandite un service ou un bien qui pourrait être mis à l'encan ou faire partie d'un tirage. Les participants à la soirée proviendront de tous les milieux et seront, à n'en pas douter, des supporters de la cause animale. Vous vous assurez donc d'une visibilité auprès d'une clientèle d'affaires et variée. N'est-ce pas une belle manière de

vous faire voir tout en vous associant à un organisme de coeur ?

Aidez la SPA dans la réalisation d'une soirée mémorable et faites voir votre entreprise à un maximum de gens qui constateront votre générosité. Pour des questions ou pour commanditer le cocktail bénéfique de la SPA, contactez Valérie Rouleau au 418 527-9104, p. 235 ou au comptabilité@spaquebec.ca.

L'arrivée du printemps et ses problèmes

Attendu à la fin mars 2015, le printemps fera encore beaucoup de petits orphelins cette année au Québec. En effet, à chaque année, la saison des amours travaille malheureusement à faire augmenter le nombre d'animaux errants au quatre coin du Québec.

Encore cette année, la SPA s'attend à ce qu'une augmentation des animaux errants se fasse sentir au courant des mois d'avril, mai et juin. La saison des amours ne fait pas que des orphelins. Plusieurs animaux prennent la poudre d'escampette et ne retrouvent jamais la maison. Pourquoi ? Puisqu'ils ne sont souvent pas identifiés. Les citoyens prennent souvent pour acquis que les animaux mal ou pas identifiés sont abandonnés et non perdus. Ils pensent donc qu'ils ont le droit d'en prendre possession sans que cet animal n'ait fait un temps de fourrière et qu'il ait ainsi eu la chance d'être remis à sa famille d'origine.

Lorsque votre ville, arrondissement ou municipalité prévoit à son règlement une licence canine ou

féline obligatoire, il est important d'adhérer pour la sécurité de votre animal. Aussi, comme dans le cas de la SPA de Québec, la vente de licences pour diverses villes finance ses activités, donc les soins et services aux animaux. Si la licence n'est pas obligatoire, il est impératif de procurer une identification permanente (micropuce), jumelée à une identification visuelle, telle une médaille sur laquelle sont inscrites les informations pour vous joindre. Trop souvent des animaux errants arrivent au refuge avec une médaille, gage d'espoir pour retracer leur famille, mais après vérification, il n'est inscrit que le nom de l'animal sur celle-ci. Cette information peut se voir utile pour rassurer l'animal lorsqu'on peut l'appeler par son nom, mais elle n'est pas aussi primordiale qu'un numéro de téléphone.

De plus, chaque propriétaire responsable devrait superviser les sorties de son compagnon pour sa sécurité. Les chiens et chats devraient avoir accès à une cour ar-

rière clôturée ou être attachés de manière sécuritaire selon leur taille et leur race. En plus d'éviter leur perte, vous éviterez aussi d'éventuelles chicanes de voisins concernant divers sujets. Aussi, si votre animal est de surcroît stérilisé, vous lui éviterez d'engendrer une nouvelle population de rejets non désirés.

D'un côté un peu plus sombre, il ne faut jamais oublier que ses rejets restent souvent à l'état sauvage et sont difficilement domesticables. Malheureusement, leur durée de vie est très écourtée.

Il faut qu'individuellement, chaque propriétaire d'animaux prenne ses responsabilités et identifie et stérilise ses animaux. La force du groupe aidera à combattre la surpopulation et toutes les problématiques s'y rattachant !

Si je trouve un animal, m'appartient-il ?

Souvent, il nous arrive d'entendre ou de constater que les gens qui trouvent des animaux errants en prennent possession sans même faire les démarches légales nécessaires (ou en faisant des démarches par eux-mêmes en plaçant des petites annonces) pour tenter de retrouver les proprié-

étaires réels de l'animal. Vous devez savoir que selon la loi, nul ne peut s'approprier un animal trouvé sans que celui-ci n'ait fait le temps de fourrière prévu par sa municipalité, et ce, à la fourrière prévue à son règlement. L'objectif 1er est de permettre au propriétaire de l'animal de le réclamer.

N'oubliez jamais que la majorité des gens qui perdent leur animal souhaite le voir revenir à la maison et toute la famille pleure possiblement sa perte, et qu'il est impératif de communiquer avec la fourrière locale pour aider à le retrouver.

SOIRÉE VINO & CABOT

FORMULAIRE D'ACHAT DE BILLETS ET DE DONS

ÉDITION 2015 DU COCKTAIL «VINO & CABOT», À L'ESPACE DALHOUSIE !

LE JEUDI 30 AVRIL 2015 À 18H30



PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. PIERRE DOLBEC

PRÉSIDENT ET CHEF

DE LA DIRECTION

DOLBEC INTERNATIONAL



NOM ET PRÉNOM : _____

COMPAGNIE : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____ FAX : _____

COURRIEL : _____

JE DÉSIRE ACHETER : ____ BILLETS X 110 \$ (STATIONNEMENT INCLUS)

JE NE PEUX Y ASSISTER, MAIS JE SOUHAITE FAIRE UN DON

UNIQUE AU MONTANT DE : _____ \$

NOTEZ QUE SI VOUS DÉSIREZ SOUSCRIRE AUX PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES POUR EFFEC-
TUER UN DON MENSUEL RÉCURRENT, VOUS DEVEZ VOUS RENDRE AU
WWW.SPADEQUEBEC.CA DANS L'ONGLET « NOUS AIDER » - « DONS EN ARGENT » ET
COMPLÉTER LES FORMULAIRES REQUIS OU UTILISER DIRECTEMENT CANADON, SITE SÉCU-
RISÉ, POUR LES PRÉLÈVEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT.

MODE DE PAIEMENT (BILLETS ET DONS)

TOTAL : CHÈQUE : _____ \$ VISA : _____ \$ MASTERCARD : _____ \$

N° CARTE : _____

DATE D'EXPIRATION : ____ / ____ 3 CHIFFRES DERRIÈRE LA CARTE : _____

NOM DU DÉTENTEUR : _____

SIGNATURE (OBLIGATOIRE) : _____

VEUILLEZ REMPLIR CE FORMULAIRE ET LE RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT AU BUREAU DE LA
SPA DE QUÉBEC, À L'ATTENTION DE VALÉRIE ROULEAU.

COURRIER : 1130, AVENUE GALILÉE, QUÉBEC, QC, G1P 4B7

COURRIEL : COMPTABILITE@SPADEQUEBEC.CA

TÉLÉCOPIEUR (PAIEMENT PAR CRÉDIT) : : 418 527-6685

VOUS AVEZ UNE **COMPAGNIE** ET VOULEZ ÊTRE FACTURÉ ? COMPLÉTEZ, COCHEZ ET ENVOYEZ
OU COMPOSEZ LE 418-527-9104, P. 235